

POUR COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE L'ASEG-FSE

COMMISSIONS

Les commissions nourrissent la section thématiquement, préparent des initiatives et les proposent à la section, proposent des tracts eux aussi soumis, participent aux collectifs associés. Chaque commission est pilotée par un mandat responsable devant la section.

RÉUNION DE SECTION

Au moins hebdomadaire, c'est lors de la réunion de section que sont tracées les orientations pratiques et de fond de la section. Tout-e-s les militant-e-s y participent.

COMITÉS D'ACTION SYNDICAUX

Les CAS appliquent sur le terrain les décisions de sections. Ils s'organisent pour assurer une apparition régulière, et gérer les questions spécifiques à l'UFR. Chaque Cas est piloté par un mandat responsable devant la section.

MANDATS LOCAUX

Les mandats locaux sont octroyés par le congrès local à un-e militant-e pour l'année à venir. Les mandats sont responsables devant la section. La tâche est définie (voir le détail des mandats ci après). Le mandat est révocable. Certains mandats sont doubles.

Tu pense que c'est possible de s'organiser démocratiquement ?

Ouais, moi j'connais des étudiants qui y arrivent !



-FAVOUR-

Pour joindre la section : fsegrenoble@gmail.com
Site internet : www.fsegrenoble.free.fr